



---

Conseil de sécurité

**Briefing**  
**MANUI & Koweitiens et ressortissants d'Etats tiers disparus**

New York, le 18 mai 2023

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl  
Représentante Permanente

---

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Mes remerciements s'adressent à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Irak et à Mme Khanim Lateef pour leurs exposés. La Suisse se félicite du travail de la Représentante spéciale et de l'ensemble du personnel de la Mission en Irak depuis bientôt vingt ans. Et nous saluons la présence parmi nous du Représentant de l'Irak.

La Suisse salue le programme de réformes du gouvernement irakien qui comprend entre autres la lutte contre la corruption, la fourniture de services sociaux de base, la lutte contre le changement climatique et la protection des droits humains. Nous encourageons le gouvernement à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre ces réformes et ainsi répondre aux aspirations légitimes du peuple irakien. Trois points nous semblent particulièrement importants :

Premièrement, nous saluons la bonne représentation des femmes au parlement ainsi qu'au sein du gouvernement et nous encourageons l'Irak à bâtir sur celle-ci pour renforcer la participation pleine, égale, significative et sûre des femmes dans tous les aspects de la vie. Comme vient de le dire Mme Lateef, l'approbation de la loi contre la violence domestique serait un pas important. En outre, les efforts pour la protection des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique et plus généralement pour protéger l'espace pour la société civile doivent continuer. Les responsables des violations des droits humains doivent répondre de leurs actes. À cet égard, nous saluons les activités menées par la MANUI en vue d'assister le Gouvernement dans ces domaines.

Deuxièmement, la protection des minorités et des personnes les plus vulnérables est essentielle pour la cohésion sociale et la réconciliation nationale. À ce sujet, la Suisse salue les efforts de l'Irak pour trouver des solutions durables pour les Irakiennes et Irakiens déplacés à l'intérieur de leur pays. Leur fournir la documentation civile nécessaire pour accéder aux services sociaux de base, y compris l'éducation pour les enfants, est fondamental. Nous reconnaissons les progrès accomplis par le gouvernement irakien dans la mise en œuvre de la loi sur les survivants yazidis avec les premiers paiements. En outre, la problématique de

l'inclusion des enfants nés de la violence sexuelle liée aux conflits, mérite d'être abordée, notamment par le traitement des obstacles administratifs auxquels ces derniers sont confrontés pour être enregistrés.

Troisièmement, la Suisse se félicite de l'adhésion de l'Irak à la Convention des Nations Unies sur l'eau de 1992. Nous saluons l'organisation des conférences sur l'eau à Bagdad et le changement climatique à Basra. En effet, le changement climatique est un facteur déstabilisant en Irak. Il contribue aux sécheresses et à la raréfaction de l'eau, avec des conséquences graves pour l'agriculture et les moyens de subsistance, qui renforcent les menaces de troubles sociaux et de déplacements internes. Chaque mesure visant à atténuer les effets du changement climatique sert également à la prévention. C'est pourquoi, la Suisse est d'avis que les aspects liés au changement climatique devraient être maintenus et renforcés dans le mandat de la MANUI.

En ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, nous saluons les efforts continus pour avancer dans ce dossier, y compris la question des biens koweïtiens disparus, notamment celle des archives nationales.

En conclusion, j'aimerais rappeler notre attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak et remercier pour ses efforts pour plus de stabilité dans la région en facilitant le dialogue. Ce Conseil se doit de soutenir l'Irak dans la poursuite de son parcours vers un avenir stable et prospère. La Suisse s'engagera dans ce but dans les négociations pour le renouvellement du mandat de la MANUI.

Je reprends à présent mes fonctions de présidente du Conseil.

---

*Unofficial translation*

I will now make a statement in my capacity as the representative of Switzerland.

I would like to thank the Special Representative of the Secretary-General for Iraq and Ms. Khanim Lateef for their presentations. Switzerland appreciates the work of the Special Representative and all the staff of the Mission in Iraq for almost 20 years. And we welcome the presence among us of the Representative of Iraq.

Switzerland welcomes the Iraqi government's reform program, which includes fighting corruption, providing basic social services, combating climate change and protecting human rights. We encourage the government to take concrete steps to implement these reforms and thus meet the legitimate aspirations of the Iraqi people. Three points are particularly important to us:

First, we welcome the good representation of women in parliament as well as in government and encourage Iraq to build on this to strengthen women's full, equal, meaningful and safe participation in all aspects of life. As Ms. Lateef just said, the approval of the law against domestic violence would be an important step. In addition, efforts to protect the rights to freedom of expression, association and peaceful assembly and more generally to protect the space for civil society must continue. Those responsible for human rights violations must be

held accountable. In this regard, we welcome UNAMI's activities to assist the Government in these areas.

Second, the protection of minorities and the most vulnerable is essential for social cohesion and national reconciliation. In this regard, Switzerland welcomes Iraq's efforts to find durable solutions for internally displaced Iraqis. Providing them with the necessary civil documentation to access basic social services, including education for children, is fundamental. We recognize the progress made by the Iraqi government in implementing the Yazidi Survivors Law with the first payments. In addition, the issue of the inclusion of children born as a result of conflict-related sexual violence deserves to be addressed, in particular by tackling the administrative obstacles they face in registering.

Third, Switzerland welcomes Iraq's accession to the 1992 UN Water Convention. We welcome the organization of the conferences on water in Baghdad and on climate change in Basra. Indeed, climate change is a destabilizing factor in Iraq. It is contributing to droughts and water scarcity, with serious consequences for agriculture and livelihoods, which increase the threat of social unrest and internal displacement. Every measure aimed at mitigating the effects of climate change also serves the purpose of prevention. Therefore, Switzerland thinks that climate change aspects should be maintained and strengthened in the mandate of UNAMI.

With regard to missing Kuwaiti and third-country nationals, we welcome the ongoing efforts to make progress on this issue, including the question of missing Kuwaiti property, in particular the national archives.

In conclusion, I would like to reiterate our commitment to Iraq's sovereignty and territorial integrity and to thank for its efforts to bring greater stability to the region by facilitating dialogue. This Council has a duty to support Iraq as it continues its journey towards a stable and prosperous future. Switzerland will engage in the negotiations for the renewal of UNAMI's mandate with this aim.

I now resume my duties as President of the Council.

